DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

25, Bld Besson Bey – 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Service Administration générale -
Secrétariat des assemblées
N° 2017-D-227

CONVENTION DE PARTENARIAT PEDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE ENTRE LE CONSERVATOIRE G. FAURE ET L'ASSOCIATION CHORALES EN CHARENTE

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRAND ANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au Président, modifiée par la délibération n° 307 du 29 juin 2017,
- VU, l'arrêté n°82 du 11 juillet 2017 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Jacky BOUCHAUD en sa qualité de conseiller délégué membre du bureau, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus visée,
- VU, l'avis favorable de la commission politiques et équipements communautaires du 28 juin 2017,

DECIDE

Article 1er – Est approuvée la convention passée entre le Conservatoire Gabriel Fauré et l'association Chorales en Charente, Place Henri Dunant – 16000 Angoulême pour l'année scolaire 2017/2018 pour la mise en œuvre d'un partenariat pédagogique et artistique.

Article 2 – L'association Chorales en Charente propose gracieusement les actions de formation et de sensibilisation suivantes aux élèves du Conservatoire :

- ouverture des ateliers de technique vocale et des répétitions mensuelles du chœur aux élèves ayant une pratique vocale,
- participation d'élèves instrumentistes aux répétitions et concerts durant l'année scolaire,
- organisation de répétitions publiques et de concerts éducatifs avec chœur et orchestre pour les classes de formation musicale.

Article 3 – Le Conservatoire désignera les bénéficiaires de ces actions et leur forme de participation en fonction de leur niveau de compétence.

Article 4 – La présente convention est établie pour 12 mois du 1er septembre 2017 au 31 août 2018.

Article 5 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **16 août 2017**
Publié ou notifié,
Le **16 août 2017**